

FEUILLE DE ROUTE POUR LE MANDAT 2020-2026

À JULIE MURET, CONSEILLERE DELEGUEE AUX DROITS DES FEMMES

Malakoff se revendique comme une ville féministe, une ville de justice qui défend tous les droits humains. L'égalité femmes-hommes et la lutte contre toutes les discriminations en sont les piliers. L'éducation, la prévention, la défense et la promotion de tous les droits individuels et collectifs doivent être des moteurs pour l'action communale dans tous les domaines de politiques publiques.

Les droits des femmes recouvrent autant l'accès aux droits que la revendication d'égalité, économique, sociale, politique, culturelle jusque dans la symbolique. Elle infuse l'ensemble des domaines de l'action municipale et demande une transversalité permanente.

Dans cette perspective, nous travaillerons dès le début du mandat au projet de création d'une Maison des femmes, associative et partenariale, pour favoriser l'accès aux droits et lutter contre les violences et les inégalités. Son périmètre et les modalités de son fonctionnement s'appuieront sur un diagnostic fin du territoire et des besoins des habitant·es qui pourra prendre la forme d'une mission de préfiguration ou d'une recherche-action avec des chercheurs et spécialistes du sujet.

Elle devra également répondre à l'enjeu, particulièrement sensible, des violences faites aux femmes sous toutes leurs formes. En parallèle, nous développerons l'hébergement d'urgence, en partenariat avec des associations spécialisées pour penser l'accompagnement des femmes victimes dans leur globalité.

Parce que l'espace public est l'un des premiers lieux d'expression des inégalités, en lien avec la conseillère déléguée Ville et genre et l'adjoint à l'urbanisme, nous étudierons les possibilités d'interdiction des publicités à caractère sexiste et discriminatoire. Cet engagement viendra renforcer les actions sur le domaine public, à travers la féminisation des noms et l'amélioration de leur usage pour un meilleur partage de l'espace public, garant d'une ville apaisée.

En lien avec les conseillères déléguées, nous renforcerons nos actions autour des commémorations comme celles du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, et du 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes, pour faire de ces questions des enjeux permanents. Une réflexion particulière sera menée en interne, en lien avec l'adjoint aux ressources humaines, pour que la municipalité soit exemplaire en terme d'égalité au travail (salaire, temps de travail, accès aux postes d'encadrants etc) et de politiques publiques non genrées.